

## VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2<sup>DE</sup>

1<sup>RE</sup>

T<sup>LE</sup>

### Prévention-santé-environnement

## DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CCF EN CAP

### Textes de référence

- Arrêté du 30 août 2019 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général.
- Arrêté du 3 avril 2019 - BO spécial n°5 du 11 avril 2019 Programme d'enseignement de PSE des classes préparant au CAP.
- Arrêté du 29 juillet 1992 fixant les modalités d'organisation et de prise en compte des épreuves organisées sous forme d'un contrôle en cours de formation en établissement ou en centre de formation d'apprentis et en entreprise pour la délivrance des brevets d'études professionnelles et certificats d'aptitude professionnelle.

## SOMMAIRE

<b>Le CCF</b> .....	<b>2</b>
Généralités.....	2
Modalités pratiques.....	2
Proposition de note.....	2
Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation.....	2
Mise en œuvre du CCF de PSE en CAP.....	3
 <b>Grille d'attribution des points obtenus au SST SE1 : Evaluation pratique et orale</b> .....	<b>5</b>
 <b>Fiche de conformité du CCF SE2 : Evaluation écrite</b> .....	<b>7</b>

## Le CCF

### Généralités

Le Contrôle en Cours de Formation est une modalité certificative, c'est-à-dire une évaluation réalisée en vue de la délivrance d'un diplôme. Comme l'indique son nom, le CCF s'effectue dans le cadre même de la formation, par le formateur lui-même, en établissement et en milieu professionnel.

### Modalités pratiques

Pour chacune des situations d'évaluation, l'information orale concernant la date de l'évaluation, est confirmée par un document écrit. Cette confirmation écrite vaut convocation.

À l'issue de la formation, l'ensemble des documents précisant les travaux réalisés, les appréciations et les résultats obtenus par le candidat sont consignés dans un dossier mis à la disposition du jury.

### Proposition de note

Les résultats aux situations d'évaluation donnent lieu à une proposition de note faite par l'équipe pédagogique au jury qui reste seul compétent pour arrêter la note définitive. Les notes définitives sont arrêtées par le jury qui aura communication des documents d'évaluation.

### Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation

La mise en œuvre du CCF relevant de la compétence du chef d'établissement, il lui appartient de qualifier l'absence, justifiée ou injustifiée, entraînant les conséquences résumées dans le tableau ci-après.

L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absence justifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est proposé au candidat de repasser son (ou ses) évaluation(s) à une autre date.</li> <li>• En cas d'impossibilité (ex : congé longue maladie), la note «zéro» est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).</li> </ul>
	Absence non justifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluateur indique «absent» sur le document d'évaluation de chaque situation manquée.</li> <li>• La note attribuée à cette unité sera fonction du règlement d'examen concerné (moyenne des notes obtenues, degré d'acquisition de compétences terminales ...).</li> </ul>

*Recommandations issues de la page éducol – Contrôle en cours de formation*

Retrouvez éducol sur



## Mise en œuvre du CCF de PSE en CAP

### Modalités d'évaluation

Les évaluations se déroulent en centre de formation

Situations d'évaluation	SE1	SE2
<b>Modalités</b>	<p><b>Pratique et orale</b> Au cours de la 1<sup>ère</sup> année.</p> <p><b>Commentaire</b> 0.5h est prévue en 1<sup>ère</sup> année. Elle est destinée à la mise en œuvre du SST et peut-être globalisée sur l'année.</p>	<p><b>Écrite</b> Au cours de la dernière année de formation.</p>
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer à l'oral sur la problématique des risques professionnels, environnementaux et de santé.</li> <li>• Agir face à une situation d'urgence.</li> </ul> <p><b>Commentaires</b> Se référer aux compétences de la Grille de certification des compétences du SST de l'INRS en vigueur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.</li> <li>• Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.</li> <li>• Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix.</li> <li>• Communiquer à l'écrit sur la problématique des risques professionnels, environnementaux et de santé.</li> </ul>
<b>Thématiques Modules</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Module C8 du programme : la gestion des situations d'urgence.</li> <li>• Manuel du formateur SST (INRS).</li> </ul> <p><b>Commentaire</b> Le module C3 - La démarche de prévention appliquée à une activité de travail, répond aux attentes de l'épreuve n°2 du SST.</p>	<p>Thématiques A, B, C (sauf C8) et D du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A - L'individu responsable de son capital santé ;</li> <li>• B - L'individu responsable dans son environnement ;</li> <li>• C - L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques ;</li> <li>• D - L'individu consommateur averti.</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de formation SST : document de référence (INRS).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs questions, à partir d'une situation de la vie sociale, de la vie professionnelle ou d'un fait d'actualité.</li> <li>• Analyser la situation donnée en mobilisant des connaissances.</li> <li>• Thématique A et C à traiter obligatoirement, en s'appuyant sur une documentation.</li> </ul>
<b>Barème</b>	5 points	<p>Total : 15 points</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Thématique A : 5 à 7 points.</li> <li>• Thématique B et/ou D: 4 à 6 points.</li> <li>• Thématique C : 4 à 6 points.</li> </ul>
<b>Durée</b>	Cf. Manuel du formateur SST.	50 minutes.
<b>Évaluateur</b>	Le formateur SST évalue le SST. Le professeur de BSE attribue la note.	Le professeur de BSE.

Retrouvez éducol sur



**Modalités d'évaluation****Les évaluations se déroulent en centre de formation**

<b>Modalités particulières pour les candidats en situation de handicap</b>	Le candidat explique à une personne la démarche à suivre et le geste à effectuer pour agir face à une situation d'urgence.	<b>Commentaire</b> Consulter les aménagements d'épreuves validés par le service des examens et concours du rectorat.
<b>Documents de référence et d'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille de certification des compétences du SST en vigueur : formation initiale ou MAC (INRS).</li> <li>• Grille d'attribution des points obtenus au SST.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fiche de conformité du CCF.</li> </ul>

Retrouvez éducol sur



## Grille d'attribution des points obtenus au SST SE1 : Evaluation pratique et orale

Session : .....

Nom et prénom du candidat : .....

Centre de formation : .....

La formation SST est assurée par un formateur SST à jour de son certificat. Ce formateur est garant des conditions de formation et de certification. Les compétences de l'élève seront évaluées à partir des grilles de certification INRS en vigueur destinées, soit à la formation initiale, soit au maintien et actualisation des compétences (MAC).

Pour être présenté à l'épreuve certificative du SST, l'élève doit répondre aux deux critères suivants :

- avoir validé toutes les compétences de formation issues du manuel de formateur en vigueur ;
- avoir réalisé ou décrit<sup>1</sup> l'**ensemble** des techniques gestuelles (guide des données techniques et des conduites à tenir en vigueur).

<input type="checkbox"/> <b>Cas n°1</b> Le certificat de sauveteur secouriste du travail est acquis	À l'issue de la formation initiale.	<input type="checkbox"/> 5 points
	À l'issue de la formation MAC.	<input type="checkbox"/> 5 points
	À l'issue de la formation complémentaire pour les titulaires du PSC1 de moins de 36 mois au premier jour de la formation.	<input type="checkbox"/> 5 points
	Titulaire du certificat de SST daté de moins de 24 mois.	<input type="checkbox"/> 5 points
Joindre une photocopie du certificat SST, ou de l'attestation de formation de PSC1 ou la grille de certification des compétences du SST complétée.		
<input type="checkbox"/> <b>Cas n°2</b> Le certificat de sauveteur secouriste du travail n'est pas acquis, remplir la grille de correspondance adaptée.	Élève, actif à l'ensemble de la formation initiale, non validé.	Grille 1
	Élève, actif à l'ensemble du MAC, non validé.	Grille 2
	Élève absent à toute ou partie de la formation initiale.	Grille 1 épreuve 2
	Élève n'ayant pas validé toutes les compétences en refusant de participer à l'apprentissage d'une technique ou à la mise en situation d'accident simulé.	Grille 1 épreuve 2
	Élève ayant refusé de suivre un MAC.	Grille 2 épreuve 2

1. Pour les élèves en situation de handicap reconnus auprès des services des examens du rectorat.

Retrouvez éducol sur



Ces grilles de correspondance permettent de transcrire les compétences acquises par le candidat, lors de la passation du certificat SST, en note pour l'épreuve SE1 du CCF de PSE.

Grille 1	FORMATION INITIALE OU COMPLEMENTAIRE DU PSC1 (PSC1 de moins de 3 ans)		
Épreuve 1	C2 <input type="checkbox"/> acquise	4 compétences acquises = 7 points	/ 07
	C3 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 4 points	
	C4 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 2 points	
	C5 <input type="checkbox"/> acquise	<2 compétences acquises = 0 point	
Épreuve 2	C1 <input type="checkbox"/> acquise	4 compétences acquises = 3 points	/ 03
	C6 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 2 points	
	C7 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 1 point	
	C8 <input type="checkbox"/> acquise	<2 compétences acquises = 0 point	
TOTAL / 10			/ 10
TOTAL / 05			/ 05

Grille 2	FORMATION MAC (certificat SST dont la date de validité est dépassée)		
Épreuve 1	C3 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 7 points	/ 07
	C4 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 4 points	
	C5 <input type="checkbox"/> acquise	1 compétence acquise = 2 points	
Épreuve 2	C6 <input type="checkbox"/> acquise	0 compétence acquise = 0 point	/ 03
	C6 <input type="checkbox"/> acquise	3 compétences acquises = 3 points	
	C7 <input type="checkbox"/> acquise	2 compétences acquises = 2 points	
Épreuve 2	C7 <input type="checkbox"/> acquise	1 compétence acquise = 1 point	/ 03
	C8 <input type="checkbox"/> acquise	0 compétence acquise = 0 point	
TOTAL / 10			/ 10
TOTAL / 05			/ 05

Retrouvez éducol sur



## Fiche de conformité du CCF

### SE2 : Evaluation écrite

Ce document permet au professeur de vérifier si la situation d'évaluation SE2 qu'il propose est conforme à la définition de l'épreuve.

Évaluation écrite	CCF	
POINTS CLES	Conforme	
	OUI	NON
<b>Situations de la vie professionnelle ou quotidienne.</b>		
Les situations proposées prennent appui sur des problématiques de santé, d'environnement, de vie sociale.		
Les situations sont réalistes et issues de la vie sociale, de la vie professionnelle ou d'un fait d'actualité.		
La (les) situation(s) proposée(s) permet(tent) d'appliquer la démarche d'analyse et/ou de résolution de problème.		
Les situations impliquent la mobilisation de connaissances.		
Les situations traitent au moins 3 thématiques parmi les 4 (A, B, C, D) dont obligatoirement les thématiques A et C : • Thématiques A, B, C ou A, C, D ; Ou • Thématiques A, B, C, D.		
Les thématiques A et C sont traitées obligatoirement à partir d'une documentation.		
<b>Documents</b>		
Les documents sont originaux et récents, et non extraits d'ouvrages scolaires.		
Les documents sont lisibles, relativement courts.		
Les documents sont adaptés au niveau CAP.		
Les sources documentaires sont mentionnées et vérifiées.		
Les documents sont variés.		

Retrouvez éducol sur



Évaluation écrite	CCF	
<b>Présentation</b>		
Le sujet est dactylographié.		
Le sujet est paginé.		
La présentation est claire, soignée et aérée (place suffisante pour les réponses).		
Les consignes commencent par un verbe d'action à l'infinitif.		
Les consignes sont numérotées selon la codification internationale (1 ; 1-1 - ; 1-1-1-...).		
Les consignes sont variées.		
Le barème est apparent au regard de chaque thématique abordée.		
Le barème respecte la répartition par thématique suivante : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Thématique A : 5 à 7 points ;</li> <li>• Thématique B et/ou D: 4 à 6 points ;</li> <li>• Thématique C : 4 à 6 points.</li> </ul>		
Le corrigé est rigoureux et détaillé.		
<b>Compétences obligatoirement évaluées</b> Les situations permettent d'évaluer les compétences ci-dessous.	<b>Numéro des questions</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation. Argumenter un choix.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.</li> </ul>		

Retrouvez éducol sur

